



POUR VOTRE SÉCURITÉ :

- La Municipalité de Saint-Donat, en concertation avec les organismes de plein air, a effectué la révision complète de la signalisation des sentiers. Les affiches rouges numérotées installées sur les poteaux permettent de localiser rapidement un randonneur en difficulté. Rappelez-vous qu'il est impératif de composer le 911 si vous avez besoin de secours.
- Nous vous recommandons d'aviser un proche de votre parcours.
- Assurez-vous d'être chaussé et vêtu adéquatement. Nous vous conseillons également de vous munir d'une bouteille d'eau et de grignottes.
- Planifiez votre randonnée en tenant compte de la longueur du sentier et de son degré de difficulté. Si vous avez un sac à dos ou si des enfants vous accompagnent, prévoyez un peu plus de temps.
- Demeurez dans les sentiers et respectez la signalisation.
- Votre chien est autorisé dans la majorité des sentiers. Adoptez un comportement responsable.
- Les sentiers ne sont pas patrouillés et le réseau de téléphone cellulaire ne couvre pas certains secteurs.
- Nous vous invitons à ne pas jeter de déchets dans les sentiers et dans le bois. Des bacs à ordures sont situés à l'entrée des sentiers.
- Téléchargez gratuitement l'application mobile **Ondago** avant votre départ, une option vous permettra de donner votre localisation exacte en cas d'urgence.

